

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 FEVRIER 2026**

DELIBERATION N°05 - DCM-2026022605

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 19
Votants : 24
Pour : 24
Contre : -
Abstentions : -

**Objet :
Modification du
tableau des
emplois**

L'an deux mille-vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 20 février 2026

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, M. Gérard ELGART, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à Mme Catherine DUPIN
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à Mme Simone PUYO
Mme Martine BECRET donne pouvoir à M. Christophe MARTIN
Mme Hélène ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Dominique LAVIGNE

Membres excusés :

Mme Monia EVENE-MATEO

Membres absents :

M. José DOS SANTOS
Mme Alexandra VALETTE
Mme Jennifer WEBER
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : Mme Marie-José ROQUES

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie GUTIERREZ, *Adjoint délégué aux Ressources humaines*

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu :

► De l'évolution des besoins du service et afin de permettre l'évolution des carrières des agents inscrits au tableau d'avancements de grade établi pour l'année 2026,

► Du futur départ en retraite d'un agent du service espace verts. Ce poste sera pourvu par la voie de la mobilité interne et libèrera un poste d'agent de voirie nécessitant d'être pourvu par un agent relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques.

Il est proposé d'actualiser le tableau des emplois de la façon suivante :

► Avancements de grade à compter du 1er mai 2026 :

Service	Emplois supprimés	Emplois créés
Secrétariat du Centre technique municipal	1 adjoint administratif à temps complet	1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Bibliothèque municipale	1 bibliothécaire à temps complet	1 bibliothécaire principal à temps complet
TOTAL	2	2

► Avancement de grade à compter du 11 mai 2026 :

Service	Emplois supprimés	Emplois créés
Ressources humaines	1 attaché à temps complet	1 attaché principal à temps complet
TOTAL	1	1

► Avancements de grade à compter du 1er novembre 2026 :

Service	Emplois supprimés	Emplois créés
Enfance/Jeunesse	1 attaché à temps complet	1 attaché principal à temps complet
Culture/Vie associative	1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
Voirie	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
TOTAL	3	3

► Création d'emploi à compter du 1er avril 2026 :

Service	Emplois créés
Voirie	1 cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet
TOTAL	1

Où l'exposé de Monsieur Jean-Marie GUTIERREZ et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** la modification du tableau des emplois tel qu'indiqué en annexe ;
- **PRECISE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget de l'exercice 2026.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 26/02/2026

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,
Mme Marie-José ROQUES